

Rapport public

Université de La Rochelle - CPGE - ECE - Option économique (14544)

Les données de la procédure

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission	Rang du dernier admis	Taux minimum boursier
Université de La Rochelle - CPGE - ECE - Option économique (14544)	Jury par défaut	Tous les candidats	48	456	296	378	10

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

S'intéresser à l'économie, la sociologie et à l'histoire du monde contemporain.

Disposer d'un bon niveau de connaissances, en particulier en sciences économiques et sociales mais également en mathématiques et dans les disciplines des humanités : lettres, langues, philosophie, histoire-géographie. Ces niveaux peuvent être attestés par les résultats obtenus en première, à l'épreuve anticipée de français et au cours de l'année de terminale.

Posséder des aptitudes à un travail approfondi et des capacités d'organisation.

Montrer des qualités de réflexion, d'argumentation et de rédaction et être apte à mener des raisonnements rigoureux.

Conditions d'inscription

Les candidats scolarisés dans les séries de terminales ci-dessous ne sont pas autorisés à s'inscrire :

Série Scientifique

Série Scientifique (scolarité étrangère)

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Vous souhaitez vous préparer aux concours des grandes écoles de commerce ?

Cette formation est faite pour vous.

En partenariat avec le lycée Saint - Exupéry de La Rochelle, l'Université de La Rochelle vous propose ainsi d'intégrer une classe préparatoire aux grandes écoles, filière économique et commerciale - option économique. Les enseignements qui vous seront proposés correspondent au programme national.

Grâce aux méthodologies de travail et à l'accompagnement personnalisé de vos enseignants, vous pourrez accéder aux concours BCE et ECRICOME en ayant bénéficié de la meilleure préparation.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter notre site :

<https://formations.univ-larochelle.fr/prepa-concours-grandes-ecoles>

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Après une première étape algorithmique visant à classer les candidats selon leurs résultats académiques. Les candidats les mieux classés sont admis d'office. Les dossiers des candidats les moins performants sur le plan académique ont été rejetés suite à cette première étape.

Une seconde étape consiste en un examen attentif de chacun des dossiers restants selon les critères :

- Résultats
- Assiduité
- Motivation
- Appréciations des professeurs de lycées
- Avis du chef d'établissement

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La session Parcoursup 2020 montre une bonne attractivité locale (départements 17, 79, 85, 86, 33 notamment) mais également nationale. La commission d'examen des vœux attire l'attention des candidats sur l'importance des appréciations des professeurs et du conseil de classe. La commission est attentive à la progression et au sens de l'effort dont témoignent les dossiers examinés. L'équilibre des profils constitue un plus même si une faiblesse disciplinaire n'est pas rédhibitoire.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Moyennes disciplinaires, résultats des épreuves anticipées du baccalauréat	Notes en français, histoire et géographie, mathématiques, langues vivantes étrangères, sciences économiques et sociales, philosophie, enseignement de spécialité en terminale	Résultats obtenus en classes de première et terminale	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Capacités de travail, orthographe, capacités rédactionnelles, expression orale	Appréciation des professeurs, des conseils de classe et du chef d'établissement	Données disponibles via les bulletins de notes, fiche avenir	Très important
Savoir-être	Attitude en classe	Concentration, sérieux en classe	Appréciations disponibles via les bulletins de notes	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Adéquation du projet à la formation	Projet de formation	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Activités extra-scolaires	Informations fournies via le projet de formation	Projet de formation	Complémentaire

Signature :

Jean Marc OGIER,
Président de l'établissement Université de La Rochelle